



SICEC  
21, bd Gustave Morizot  
21400 Châtillon sur Seine

☎ 03.80.81.56.25  
📠 03.80.91.18.58  
✉ contact@sicec.fr

## COMPTE RENDU

# Assemblée Générale du Syndicat Intercommunal des cours d'Eau Châtillonnais du jeudi 20 octobre 2011 CHATILLON-SUR-SEINE

Présents : 28 membres sur 44.

Excusés : Pascal GELIQUOT, Roland GUINOT.

## Ordre du jour

### • Délibération pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie :

Le Président explique aux délégués que pour financer les travaux engagés par le Syndicat, et dans l'attente du versement des subventions des différents financeurs il convient de négocier avec un établissement bancaire une ligne de trésorerie d'un montant de 100 000 €.

L'un des délégués demande si le montant des subventions attendues correspond au montant de la ligne de trésorerie. Réponse : le montant des subventions restant à percevoir est estimé à plus de 50 000 €, la ligne de trésorerie sera débloquée en fonction des dépenses à couvrir et remboursée progressivement en fonction du versement des subventions.

*Bernard DEFLORENNE demande si la ligne de trésorerie sera remboursée rapidement. Réponse : elle sera remboursée au fur et à mesure que le Syndicat touchera les subventions.*

*Thierry AUBRY souhaite savoir à quel budget sera affectée la ligne de trésorerie. Réponse : elle servira à couvrir les dépenses de fonctionnement général du Syndicat.*

*Bernard DEFLORENNE demande si les travaux sont toujours séparés par vallée. Réponse : oui, bien sûr.*

Après délibération, le conseil syndical :

- Autorise le Président à souscrire la ligne de trésorerie,
- Charge le Président de retenir la meilleure offre parmi les trois banques sollicitées.

Vote : 29 pour, une abstention.

- **Délibération pour la composition de la commission d'appel d'offres :**

Le Syndicat comportant une agglomération de plus de 3 500 habitants, la commission d'appel d'offres est composée de 5 titulaires et de 5 suppléants. Le président du Syndicat est membre de droit de la commission d'appel d'offre et en est le Président.

Après discussion cinq titulaires et cinq suppléants sont désignés.

Président : Jean Claude STUTZ

Titulaires

- Thierry NAUDINOT
- Marc BARBIER
- Bernard DEFLORENNE
- Guy DURAND
- Gérard CHAUVE
- 

Suppléants

- Clément COURQUEUX
- François MAIRE DU POSET
- Dominique VERSTRAETE
- Jean-Paul MARIN
- Pascal GELIQUOT

Vote : unanimité.

- **Délibération modificative du budget:**

Le Président explique aux délégués que, suite à plusieurs dépenses imprévues, il est nécessaire de procéder à des modifications budgétaires :

- Transfert de 720 € des dépenses imprévues de fonctionnement au compte 6135 (locations mobilières),
- Transfert de 420 € des dépenses imprévues de fonctionnement au compte 6233 (foires et expositions),
- Transfert de 35 000 € du compte 6152 (entretien et réparations sur biens immobiliers) au compte 6451 (cotisations à l'URSSAF),
- Création d'une opération d'équipement pour l'achat du nouveau véhicule et transfert de 17 300 € des dépenses imprévues d'investissement pour financer cette opération,
- Création d'une opération d'équipement pour les travaux sur la Petite Laigne et transfert de 17 000 € des dépenses imprévues d'investissement pour financer cette opération.

*Bernard DEFLORENNE demande s'il s'agit juste de transferts de compte à compte ? Réponse : oui.*

*Un des membres du comité syndical aimerait avoir une explication concernant les 35 000 € manquants au budget pour les cotisations à l'URSSAF. Réponse : le montant annuel des cotisations URSSAF a été mal estimé, à mi-parcours le budget prévu a déjà été dépassé.*

Le comité syndical, après discussion, décide d'accepter ces modifications budgétaires.

Vote : unanimité.

- **Délibération pour les travaux d'effacement de l'ouvrage Floriet à Nod-sur-Seine :**

Le Président informe le comité syndical de l'avancement du projet d'effacement de l'ouvrage Floriet à Nod-sur-Seine.

Celui-ci est porté par notre bureau technique et fera l'objet d'un dossier de déclaration qui sera déposé prochainement.

Après mise en concurrence, l'offre de l'entreprise SA BOUREAU fait apparaître un coût de travaux de 25 931 € HT.

Compte tenu du coût de l'acquisition, des frais d'études et travaux annexes, le coût prévisionnel de l'ensemble de l'opération s'élève à 57 110,34 € HT.

Les subventions attendues sont les suivantes :

- Agence de l'Eau Seine Normandie : 39 977,24 € (70%),
- Conseil Régional de Bourgogne : 14 277,59 € (25%).

La part restant à la charge du Syndicat s'élève donc à 2 855,52 €.

Le comité syndical après discussion :

- Valide le plan de financement,
- Autorise le Président à signer tous documents relatifs à l'avancement du projet afin de mener celui-ci dans les meilleures conditions administratives et financières.

Vote : unanimité.

- **Délibération pour la vente du véhicule Renault Kangoo :**

Lors de la précédente assemblée générale, le Président avait expliqué au comité syndical la nécessité de remplacer le véhicule Renault Kangoo, celui-ci ayant besoin de réparations dont le montant dépassait sa valeur.

Ce remplacement ayant été effectué, le Syndicat n'a plus l'utilité du Kangoo et souhaite donc le mettre en vente.

Le comité syndical, après discussion, décide :

- D'accepter la vente du véhicule Renault Kangoo dont la valeur est fixée à 500 € compte tenu du montant des réparations s'élevant à 7 000 €,
- D'inscrire la recette correspondante à l'article 775 (produit des cessions d'immobilisations),
- D'autoriser le Président à signer, au nom et pour le compte de la collectivité, toutes les pièces de natures administrative, technique et financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Vote : unanimité.

- **Délibération pour l'étude de l'hydromorphologie du Brevon et le rétablissement de la continuité écologique sur les ouvrages de Busseaut et Rochefort-sur-Brevon:**

Le Président présente au comité syndical le projet d'étude de l'hydromorphologie du Brevon et de rétablissement de la continuité écologique sur les ouvrages de Busseaut et de Rochefort-sur-Brevon.

Suite à la consultation des entreprises, la commission d'Appel d'offre a désignée comme offre la mieux disante la proposition de **SOGREAH (21 000 DIJON) pour un montant de 67 700 € HT**,

*André MALGRAS souhaite savoir en quoi consiste l'étude. Réponse : une étude générale de l'hydromorphologie du Brevon dans un premier temps, puis un diagnostic et des propositions d'aménagement des 4 ouvrages prioritaires situés sur les communes de Busseaut et Rochefort-sur-Brevon.*

*Pour lui les ouvrages en question ne sont pas un problème, il y en a d'autres qui sont bien plus gênants pour la continuité écologique.*

*Philippe VINCENT demande la distance concernée par l'étude. Réponse : 12 kilomètres.*

*Thierry AUBRY pense ne pas pouvoir se prononcer puisqu'il ne connaît pas le projet et qu'apparemment les habitants de Rochefort-sur-Brevon y sont hostiles.*

*Philippe VINCENT donne l'exemple de l'ouvrage de Voulaines-les-Templiers, pour lequel les habitants avaient été consultés.*

Le comité syndical, sur proposition de la commission d'Appel d'Offre :

- Accepte le choix de l'entreprise SOGREAH;
- Autorise le Président à signer tous documents relatifs l'avancement de ce projet afin de mener celui-ci dans les meilleures conditions administratives et financières

Vote : 29 pour, 1 contre.

#### • Questions diverses :

*André MALGRAS dit qu'il attend quelqu'un pour venir faire les travaux sur le Brevon. Fabrice ROUGE lui répond qu'il va demander aux techniciens de passer.*

Les trois élus font un point sur les projets en cours sur leurs vallées respectives :

#### Seine

- Ouvrage de Gommeville : les travaux sont en cours depuis un mois et devraient être terminés d'ici la mi-décembre.
- Reconnexion des méandres sur Pothières/Villers-Patras : nous sommes en cours de discussion avec les propriétaires pour obtenir leur accord pour le début des travaux.
- Ouvrage Floriet à Nod-sur-Seine: le dossier réglementaire est en cours de rédaction, les travaux pourront être engagés au cours du printemps 2012.

#### Petite Laigne

- Les travaux ont été réalisés, à savoir la pose de passages busés sur la commune de Puits et la mise en place de banquettes végétalisées à Villaines-en-Duesmois.

#### Ource

- Autricourt : le projet a été relancé, un ordre de service a été adressé au bureau d'études Sogreah qui reprendra prochainement la mission.
- Nous sommes en train de remettre à jour les contrats d'assurance suite à la fusion des 3 syndicats et à l'emménagement dans les nouveaux locaux.

*Bernard DEFLORENNE demande s'il y a des garanties décennales sur les ouvrages. Réponse : Non, l'assurance est réservée aux dommages causés par nos actions.*

*Eric TILQUIN trouve dommage que rien ne soit fait pour les truites qui meurent à cause de la sécheresse, il dit que plusieurs habitants de Maisey-le-Duc se sont plaints.*

*Bernard DEFLORENNE explique qu'il a retrouvé d'anciennes photos de l'Ource et qu'en comparant avec des photos récentes, il constate que l'herbe s'est beaucoup développée et que par conséquent, le lit de la rivière a « rétrécit ».*

*Bertrand BARRE souhaiterait que, lors des pêches de sauvetage, le délégué de la commune concernée soit prévenu.*

*Jacques VERSHRAEGEN remarque que des groupes de personnes viennent régulièrement manger au bord de la rivière et laissent de nombreux déchets.*